



Comité National d'Évaluation
des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel

Bulletin n° 12 - Septembre 1991
131, rue du Bac - 75007 PARIS
Standard : (1) 49 55 05 51 - Télécopie : (1) 49 55 06 26

RENOUVELLEMENT DU COMITÉ

Un décret du 19 juillet 1991 a porté renouvellement partiel des membres du Comité nommés en juin 1989.

Les huit membres sortants sont Mme Josiane Serre (professeur des universités), M. Claude Blondel (conseiller-maître à la Cour des Comptes), M. Jean Cerf (professeur des universités), M. Philippe Contamine (professeur des universités), M. Georges Davezac (membre du Conseil économique et social), M. Roger Errera (conseiller d'Etat), M. Gabriel Richet, vice-président du Comité (professeur des universités), M. Jean-Paul Zahn (professeur des universités).

Poursuivent leur mandat de quatre ans M. François Luchaire, président du Comité, ainsi que Mme Denise Albe-Fessard (professeur des universités), M. Hubert Bouchet (membre du Conseil économique et social), M. Jean Brunet (membre du Conseil économique et social), M. Raimond Castaing (professeur des universités), M. Jean Flahaut (professeur des universités), M. Bertrand Saint-Sernin (professeur des universités), M. Jean Sirinelli (professeur des universités), M. Jean Yoccoz, vice-président du Comité (directeur de recherches au CNRS).

En remplacement des membres dont le mandat est expiré, sont nommés :

*- au titre de représentants
de la communauté scientifique*

M. Jean Didier, professeur de géologie à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand

M. Jean Lagasse, professeur émérite des sciences de l'ingénieur à l'université de Toulouse

M. Jean-Marie Mayeur, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris-IV et à l'Institut d'études politiques de Paris

M. René Mornex, professeur d'endocrinologie à l'université Claude-Bernard de Lyon

M. Jean-Marie Vincens, professeur de sciences économiques à l'université de Toulouse I

*- au titre des personnalités qualifiées
par leur compétence en matière
d'économie et de recherche*

M. Jean Andrieu, membre du Conseil économique et social

- en qualité de membre du Conseil d'Etat

M. Marcel Pinet, conseiller d'Etat

- en qualité de membre de la Cour des Comptes

M. Bernard Menasseyre, conseiller-maître

PROGRAMME DE TRAVAIL 1991-1992

D'ici à décembre 1991, sept nouvelles évaluations d'établissements vont être lancées. D'ici au printemps 1992 seize rapports d'évaluation en cours seront publiés.

Dans les trois ans à venir toutes les universités françaises - pour s'en tenir à ce seul type d'établissement d'enseignement supérieur - auront reçu la visite du Comité.

Parallèlement, l'année à venir sera marquée par la première phase de "suivi des évaluations". Le retour dans les établissements évalués après une période de trois à cinq ans permettra :

- d'analyser l'évolution des principaux indicateurs quantitatifs ;

- de voir quelle suite a été donnée aux recommandations du Comité, qu'elles s'adressent à l'établissement, à ses composantes ou aux pouvoirs publics ;

- d'examiner les contrats passés par l'établissement avec l'Etat, avec les organismes de la recherche et avec les collectivités territoriales.

Enfin une évaluation disciplinaire, à l'instar de ce qui a été réalisé pour la géographie, va débiter très prochainement, à la demande de la section des Sciences de la communication du Conseil National des Universités. D'autres évaluations disciplinaires devraient s'y ajouter.

PUBLICATIONS RÉCENTES

■ L'UNIVERSITÉ DE NANTES

MARS 1991

Avec 21 000 étudiants environ en 1989 et 1 060 enseignants-chercheurs, l'université de Nantes est la plus grosse université de la région des Pays-de-Loire. Des antennes de premier cycle ont été créées à Saint-Nazaire (DEUG AES) et à la Roche-sur-Yon (DEUG LEA). Les effectifs devraient continuer à croître jusqu'en 1993, résultat d'une conjonction de la croissance démographique et de l'amélioration de la scolarisation dans la région, jusqu'ici inférieure à la moyenne nationale.

Par rapport à 1978, le secteur Sciences et Techniques a crû de 97%, le secteur Lettres et Sciences humaines de 56%, le secteur Sciences économiques de 50%, le secteur IUT de 34%, le secteur Droit de 22% ; le secteur Santé a décliné de 3%. Les Ecoles d'ingénieurs (IRESTE et ISITEM) créées en 1985 n'atteindront leurs effectifs normaux (180 ingénieurs/an) qu'en 1991-92.

Points forts

Un effort de bon aloi de professionnalisation de l'enseignement et une politique très active dans les relations internationales en matière d'enseignement et la formation continue.

Une très bonne atmosphère de travail, malgré de réelles difficultés de locaux et d'encadrement.

Une recherche qui a quelques solides points d'ancrage, en mathématiques, en sociologie, en géographie, en immunologie, en sciences des matériaux (avec l'Institut de Physique et Chimie des Matériaux), et révèle de bonnes initiatives transdisciplinaires.

Principaux problèmes relevés

En matière d'enseignement un encadrement nettement insuffisant en Lettres, Sciences humaines, Droit, Sciences économiques ; en Sciences une certaine faiblesse dans les filières traditionnelles fondamentales (Chimie, Biochimie) ; des résultats insuffisants en Langues.

En matière de recherche il y a de bons éléments, quelquefois très bons, mais trop peu de coordination pour atteindre une stature internationale et le nombre de chercheurs à temps complet (CNRS, INSERM) est insuffisant.

Une équipe présidentielle forte et représentative est confrontée à la dispersion des implantations en 6 sites - sans compter les antennes - génératrice de certaines tensions entre secteurs disciplinaires, ou à l'intérieur d'un secteur. Les pressions externes, quelquefois relayées par des éléments internes, pour une scission de l'université, font problème. Les relations avec les collectivités territoriales sont étroites, mais on notera quelques divergences d'intérêt, entre elles et aussi avec l'université.

Recommandations

L'université de Nantes, université principale d'une académie et d'une région, est astreinte à remplir ses obligations d'accueil des nouveaux bacheliers, mais se doit de développer au maximum ses deuxième et troisième cycles, et la recherche qui les accompagne.

L'université de Nantes a fait un effort très louable de professionnalisation, mais doit tout autant soutenir les filières

fondamentales et structurer l'ensemble de sa recherche autour de quelques pôles ou de quelques programmes, comme elle l'a déjà fait dans certains secteurs.

Elle doit, à ce stade de son développement, rechercher une synergie avec les universités voisines, en particulier celles de Rennes, pour atteindre un niveau européen.

Le ministère devrait quant à lui permettre une politique très souple en matière de DEA, consolider la politique d'équilibre local entre les différentes formations post-baccalauréat, avoir une politique immobilière active correspondant à une nouvelle étape dans le développement de l'université.

■ L'UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

MAI 1991

L'université pluridisciplinaire de Reims, créée en 1969, comptait près de 17 200 étudiants en 1988, 787 enseignants, 541 ATOS, répartis sur trois campus à Reims, un IUT à Troyes et depuis la rentrée 1990 un institut universitaire de formation technique supérieure à Charleville-Mézières.

Depuis 1980, les effectifs d'étudiants se sont accrus de plus de 40%, essentiellement en premier cycle, faisant basculer, en 1988, la prédominance scientifique initiale en prédominance littéraire. L'université de Reims accueille une proportion d'étudiants salariés (près du tiers des effectifs) et d'étudiants issus de milieu modeste supérieure aux moyennes nationales. L'évolution des effectifs d'enseignants s'est particulièrement dégradée en Lettres et Sciences exactes.

Points forts

Dans l'ensemble des départements, les formations dispensées sont de bonne qualité. Un souci de professionnalisation des filières se manifeste depuis peu (d'abord en Histoire, en Psychologie, en Sciences économiques et Gestion).

Dans l'UFR de Sciences exactes et naturelles, la structuration modulaire des six filières existantes prouve son efficacité à travers les taux de réussite au DEUG, supérieurs aux moyennes nationales. Les filières de 3ème cycle en agro-alimentaire, productique, conditionnement et emballage, témoignent du dynamisme de cette composante, qui a un effet d'entraînement bénéfique sur l'ensemble de l'université.

A noter également, la bonne insertion régionale de l'université, IUT et écoles inclus.

La recherche est de niveau international en physique théorique, en mathématiques (analyse pseudo-différentielle), en imagerie médicale, en photochimie. En lettres, langues et droit, les publications individuelles sont nombreuses pour la grande majorité des enseignants.

Principaux problèmes relevés

On regrettera le développement irrégulier jusqu'à ce jour des deuxième et troisième cycles. La proximité de la région parisienne joue peut-être en la défaveur de l'université de Reims. Mais surtout il manque des habilitations pour un trop grand nombre d'enseignements de licence et de maîtrise et plusieurs formations réclament un projet pédagogique plus

AUTRES RAPPORTS D'ÉVALUATION PUBLIÉS EN 1991

- Janvier 1991 - L'École supérieure de Commerce de Dijon
" - L'Université Joseph Fourier - Grenoble I
" - L'Université Strasbourg II
Mars 1991 - L'École nationale supérieure de mécanique
de Nantes
Juillet 1991 - L'Université d'Avignon et des pays de
Vaucluse

A PARAÎTRE (SEPTEMBRE / DÉCEMBRE 1991)

- L'Institut national polytechnique de Grenoble
- L'École française d'Athènes
- L'université de Bretagne occidentale-Brest
- L'université de Rouen
- L'Institut national des sciences appliquées de Rouen
- L'Institut national des langues et civilisations orientales
 - L'université Sorbonne nouvelle - Paris III
 - L'université de Caen
- L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement (Caen)
- L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis
- L'université Paris X - Nanterre

ferme en 1er et 2ème cycles, notamment dans les centres délocalisés.

Des inégalités identiques marquent les activités de recherche. En Sciences elles souffrent d'un morcellement excessif des équipes (34 laboratoires pour 171 enseignants chercheurs). Certaines équipes ont une productivité trop faible. Trop peu de laboratoires sont reconnus par les grands organismes.

Le Conseil d'administration a adopté en mars 1990 un projet de développement selon quatre axes : la formation des maîtres, les filières professionnelles, le renforcement des 3èmes cycles en liaison avec la recherche, la formation continue.

Recommandations

L'université doit évaluer avec précision ses besoins matériels et ses besoins en personnel, et en particulier bien estimer les recrutements qui seront nécessaires dans les 10 ans à venir. Il s'agit de favoriser des rééquilibres entre les cycles et de diversifier les formations dans le sens d'une professionnalisation maîtrisée. Il est également indispensable de suivre de près le développement de l'IUFM.

L'université doit poursuivre dans la direction énoncée par le Conseil scientifique : consolider les équipes de valeur, susciter la création de nouvelles équipes, mieux diffuser les résultats des travaux accomplis. Dans le même sens il est conseillé de développer les DEA et les préparations de thèse afin d'anticiper les recrutements futurs.

L'université de Reims existe au plan régional, elle doit se développer au niveau national et international. Cela implique que, dans ses structures, elle sache "passer de l'assemblage

à l'union" et qu'elle reçoive des pouvoirs publics les moyens nécessaires à la mise en oeuvre d'axes de développement clairement établis.

■ L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

JUIN 1991

Unique université française dans les Amériques, l'UAG est implantée en Guadeloupe (à Pointe-à-Pitre, siège de l'université, médecine, sciences, droit, antenne de lettres), en Martinique (près de Fort-de-France, lettres, droit) et en Guyane (Institut d'Études Supérieures à Cayenne, IUT à Kourou). Elle comptait, en 1990-91, 6 521 étudiants, 178 emplois d'enseignants, 194 ATOS.

En matière de scolarisation, malgré d'importants progrès, l'académie des Antilles et de la Guyane connaît encore des difficultés : en 1988, le taux d'accès au niveau du baccalauréat était de 21% ; la moitié environ des baccalauréats délivrés dans l'académie le sont dans les séries technologiques et plus de la moitié des bacheliers qui s'inscrivent à l'UAG sont titulaires d'un bac G ; la majeure partie des titulaires de baccalauréats généraux vont poursuivre leurs études en métropole.

Points forts

L'UAG est une jeune université, confrontée à l'éclatement sur trois régions et aux difficultés de l'enseignement de masse. Université pluridisciplinaire, l'UAG s'emploie à équilibrer ses différents secteurs en ouvrant de nouvelles filières, en prolongeant les cursus existants, en essayant de mieux orienter les étudiants.

La présence universitaire est progressivement mieux réparties entre les trois régions : en Guyane particulièrement, avec l'implantation de l'IUT ainsi que la transformation de l'Institut d'études supérieures et l'ouverture d'un IUFM à la prochaine rentrée. La politique adoptée consiste à éviter les doublons.

L'UAG bénéficie du soutien actif des collectivités territoriales.

Principaux problèmes relevés

Le nombre de postes d'enseignants non pourvus est inquiétant (27 sur 178).

La recherche à l'UAG est très fragile : les liens avec les grands organismes sont presque inexistantes, malgré la présence, en Guyane comme aux Antilles, de nombreux laboratoires (INRA, Institut Pasteur, ORSTOM, etc...) et les enseignements de 3e cycle sont peu nombreux.

La formation continue est trop limitée et mal insérée dans l'université.

Les relations internationales sont peu développées. L'ambition caribéenne affichée par l'UAG est loin d'être réalisée.

Recommandations

Une présidence plus autonome, plus responsable et plus forte, s'appuyant sur les personnalités extérieures dans des Conseils réunis régulièrement, tel devrait être le principal objectif. La présidence doit mener activement la préparation permanente du prochain contrat de plan,

PUBLICATIONS RÉCENTES

en partant de l'analyse concertée des réalisations en cours.

L'autonomie de gestion de l'UAG est insuffisante. L'université doit conforter sa capacité de gestion et parvenir à une plus grande régularité dans la gestion prévisionnelle. Il faudrait que soient adoptées des procédures d'urgence.

Il revient au Président et aux Conseils de l'UAG de veiller à l'amélioration des conditions de vie à l'université et à la qualité de l'enseignement, en intervenant dans l'évaluation pédagogique, en instaurant un enseignement de langues étrangères pour tous les étudiants, en développant des filières technologiques, en renforçant le service de formation continue.

Pour attirer et retenir des enseignants chercheurs, ainsi que pour préparer des candidats, des mesures spécifiques sont à inventer, avec le soutien actif des collectivités territoriales.

Le développement de la recherche est un point vital pour l'UAG. Dans le choix des disciplines à privilégier, le Conseil scientifique devra tenir compte des impératifs des enseignements de 3e cycle.

L'UAG entend contribuer au développement régional et cherche une meilleure intégration dans le contexte économique et social : c'est ainsi qu'elle met en place, en collaboration avec l'université des Sciences sociales de Toulouse, l'Observatoire interrégional de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle. Mais il est absolument nécessaire que ses efforts soient soutenus par une réflexion des

ECHANGES

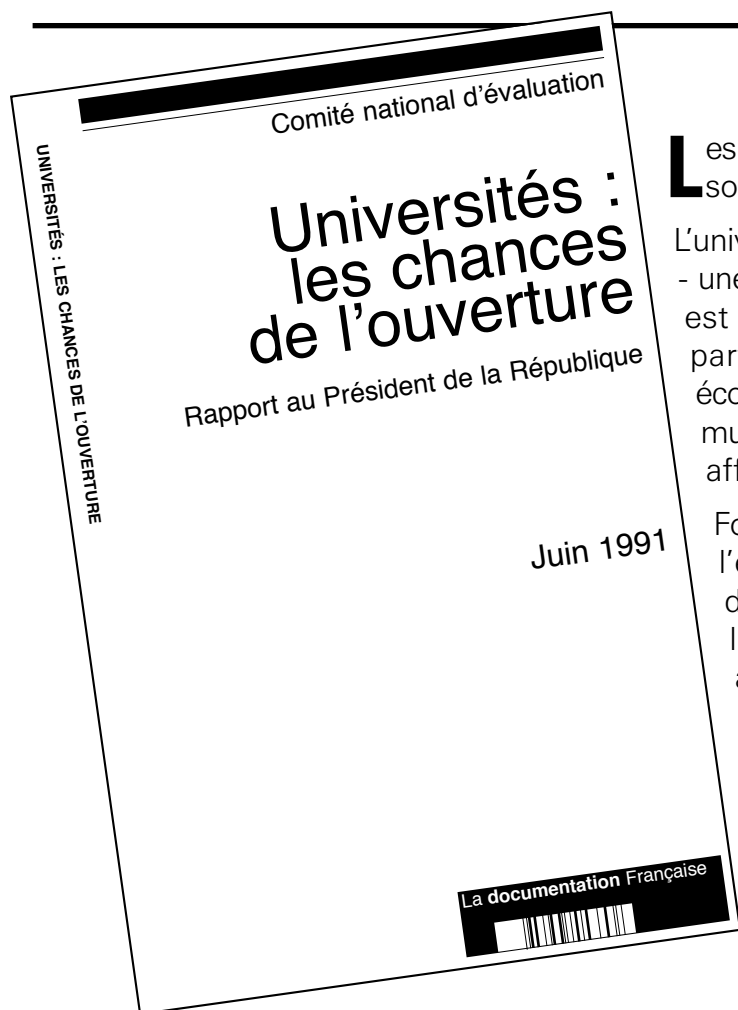
Les expériences étrangères ont fait l'objet de nombreux échanges de vues, et l'expérience française intéresse beaucoup nos collègues étrangers. Plusieurs conférences et séminaires se sont tenus auxquels ont participé des membres du Comité ou du secrétariat général. On relèvera en particulier :

- la contribution du professeur Richet, vice-président du Comité, au séminaire sur la modernisation de l'enseignement supérieur organisé par le ministère de l'Education du Mexique (juin 1991) ;

- l'invitation adressée au secrétaire général du Comité à l'occasion de la conférence qui s'est tenue à Hong-Kong (juillet 1991) sur le thème "Quality Insurance in Higher Education" et sa participation au treizième forum international de l'European Association for Institutional Research (Edinburgh - septembre 1991) ;

- les travaux de l'OCDE - IMHE dans le domaine des indicateurs qui se sont poursuivis après la tenue de la onzième conférence générale des établissements membres (septembre 1990) consacrée au thème : "l'évaluation - facteur du renouveau académique". Le rapport des experts choisis par l'OCDE a été publié à cette occasion Président Urban Dalhoff (Suède) - John Harris (USA) - Michaël Shattock (Grande-Bretagne) - Roeland In't Veld (Hollande) - André Staropoli (France).

pouvoirs publics et des milieux économiques sur la situation de l'emploi et par une politique volontariste des responsables académiques en matière de scolarisation.



Les universités françaises, confrontées à des problèmes souvent identiques, y répondent de manière diversifiée.

L'université n'est plus - mais l'a-t-elle vraiment jamais été ? - une "tour d'ivoire". Aujourd'hui l'enseignement supérieur est placé sous le signe de l'ouverture : nouveaux partenaires, insertion plus forte dans le monde économique, accroissement des échanges internationaux, multiplication des formations à finalité professionnelle affirmée, nouveaux publics étudiants.

Fort d'une expérience concrète, acquise à travers l'évaluation de plus de cinquante établissements d'enseignement supérieur, le Comité national d'évaluation entend encourager les universités à aborder avec confiance cette obligation de l'ouverture, comme une chance pour l'avenir.

En vente à la
Documentation Française
Librairie : 29, quai Voltaire,
et par correspondance
PRIX : 75 F

Imprimé en France
ISBN 2- 11 - 002633 - 2
DF 2419
La documentation Française
29-31, quai Voltaire - 75344 Paris Cedex 07
Tél. : (1) 40.15.70.00
Téléx : 204826 DOCFRAN PARIS